



Listen to this article

Jean 3 1-18

Nicodème était évidemment un homme bon, « non loin du Royaume », non loin de l'attitude de cœur qu'il fallait avoir pour parvenir au Royaume. C'était un homme instruit, influent, un membre proéminent de la plus importante secte des Juifs et l'un des juges du principal, du suprême Tribunal des Juifs, le Sanhédrin. Sa richesse, son érudition, etc., l'avantageaient sur nombre de pauvres et d'ignorants; mais elles le désavantageaient aussi d'un autre côté. Notre Seigneur n'a-t-Il pas déclaré en une occasion « Qu'il sera difficile à ceux qui ont des richesses [de tout genre] d'entrer dans le Royaume de Dieu ! » Il serait naturellement plus difficile à un homme exerçant une grande influence et occupant une position sociale respectable, de recevoir instruction de Jésus et de devenir Son disciple, qu'à d'humbles pêcheurs; l'orgueil, le rang social, le « qu'en dira-t-on », tout cela tendrait à le tenir. Pour ces raisons-là, et aussi peut-être pour pouvoir converser plus tranquillement, Nicodème vint voir Jésus de nuit, à demi secrètement. Il avait été évidemment impressionné par les enseignements et les miracles accomplis par notre Seigneur, car nous le trouvons prêt à reconnaître en Jésus un grand Docteur envoyé de Dieu ; cependant, il n'était pas prêt à Le confesser comme Messie. Le ministère de notre Seigneur, tout en Le faisant valoir aux yeux de Nicodème, était manifestement très différent de ce que Nicodème avait attendu de Lui. En tant que Juif, Nicodème nourrissait au sujet du Royaume de Dieu la pensée commune à tous les Juifs, à savoir Israël était ce Royaume, dépouillé simplement de sa puissance, par les Gentils, et devant l'être jusqu'à l'apparition du Messie en vue de la délivrance des Israélites et de la subjugation devant eux de toutes les nations. La Loi juive deviendrait la Loi du monde; elle serait proclamée avec puissance à partir de - Jérusalem. Nicodème avait discerné la grande différence qui existait entre de telles espérances et le genre de Royaume prêché par Jésus et Ses disciples. Nous pouvons donc raisonnablement en déduire que ce fut à ce propos qu'il questionna le Maître, bien que ses questions ne soient pas toutes rapportées; les réponses de notre Seigneur, citées avec plus de détails, suggèrent notre déduction.

Nicodème fut surpris de s'entendre dire, de la part du grand Docteur, qu'il ne lui était pas possible, non plus qu'à d'autres membres de la nation juive, d'entrer dans le Royaume sans naître de nouveau; - d'une manière toute naturelle, son esprit fut dirigé sur la naissance naturelle, et il demanda comment se pouvait-il qu'un homme adulte naquît de nouveau. Cette question, désirée par notre Seigneur, Lui donna l'occasion d'expliquer: que la première naissance, expérimentée par tous, c'est-à-dire la naissance de la chair, par laquelle le genre humain naît à la nature humaine, dans un corps de chair, est un type, une figure, une illustration d'une naissance supérieure, une naissance spirituelle, à la nature spirituelle, dans un corps spirituel. « Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit. » Comme un homme ne peut voir arbres, maisons, fleurs, etc., et comme il ne peut en profiter qu'après être né de la chair, pareillement, personne ne peut voir le Royaume céleste, ni y entrer, à moins de naître de l'Esprit. En d'autres termes, un être humain voit les choses terrestres, mais seul un être céleste, né de l'Esprit, voit les choses célestes et y participe; et le Royaume de Dieu promis depuis longtemps et devant être instauré dans l'Age Millénaire, Royaume attendu par Israël doit être un Royaume spirituel et non terrestre, composé d'êtres spirituels et non d'êtres de chair; seuls ceux qui naîtront d'eau et d'Esprit verront ce Royaume et y entreront.

La mention de l'eau, faite par notre Seigneur, fut probablement suggérée par une question que Nicodème a dû poser au sujet de Jean et de son baptême de repentance, pour savoir si le ministère de ce dernier n'avait pas de rapport avec la nouvelle naissance. La réponse de notre Seigneur associe le baptême d'eau de Jean, baptême de repentance, à l'engendrement de l'Esprit qui commença à la Pentecôte. Le repentir du péché était essentiel à une condition de cœur convenable qui devait préparer le Juif à son transfert du Royaume terrestre typique et le rendre prêt à recevoir l'engendrement de l'Esprit Saint, grâce auquel, s'il demeurait obéissant, il naîtrait finalement de l'Esprit, lors de la « Première Résurrection », et serait introduit dans le Royaume céleste. Cet emploi du mot « né », comme représentant la résurrection, est un emploi biblique. Ne lisons-nous pas en effet que notre Seigneur, à Sa résurrection, fut « le premier-né d'entre les morts » — « le premier-né entre plusieurs frères » —, et n'était-ce pas à propos de ces « frères », qui participeraient au Royaume avec Lui, qu'Il parla avec Nicodème ? Rom. 8 : 29; Col. 1 : 18.

Tout en soutenant que le verset examiné, dans son sens complet et final, se rapporte à la Première Résurrection, celle de la classe du Royaume, résurrection à la puissance du Royaume, à la gloire, à l'honneur et à l'immortalité, nous concédons néanmoins que le

mot *genao* se traduit parfois par engendré. Nous admettons aussi que tous ceux qui doivent naître de l'Esprit, à la Première Résurrection, doivent auparavant être engendrés de l'Esprit, durant la vie présente. Nous accordons aussi que l'on parle souvent de la nouvelle vie, commencée actuellement, comme si la Nouvelle Créature était déjà née dans une résurrection figurative à une nouveauté de vie. « Lorsque vous étiez morts dans vos fautes..., il vous a vivifiés [rendus vivants par une résurrection figurative]. » (Col. 2 : 13, D.). Mais cet emploi partiel et figuratif des mots « vivifiés », « résurrection » et « être nés » ne devrait pas détourner notre pensée de la réalité, de la puissance et de la gloire qui peuvent être atteintes seulement par une participation à l'effective Première Résurrection, « à la naissance d'entre les morts ».

Tandis que Jésus s'entretenait avec Nicodème, le vent souffla très probablement dans la chambre où ils étaient assis, faisant vibrer les portes, etc., et Jésus se servit de cet incident comme d'une bonne illustration pour démontrer à Nicodème la différence existant entre des êtres humains et des êtres spirituels, et pour lui donner une plus claire conception de la nature et des facultés que possédera la classe devant constituer le Royaume spirituel, lorsque celui-ci sera instauré en puissance et en grande gloire, il déclara : Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit; mais tu ne sais d'où il vient; ni où il va; il en sera ainsi de ceux qui naîtront de l'Esprit, de tous les héritiers du Royaume céleste : ils seront invisibles comme l'est le vent, et comme lui ils pourront aller et venir sans que les hommes puissent les voir, comme ils ne peuvent voir le vent; et cependant, ces héritiers seront partout présents et exerceront partout leur influence, à l'exemple du vent.

Nicodème fut stupéfait d'apprendre que le Royaume de Dieu serait si différent de ce que lui-même et d'autres avaient attendu. Cette explication n'aurait pas dû, cependant, lui paraître si étrange, il aurait dû se rappeler que les facultés décrites par notre Seigneur et propres à la classe qui naîtra de l'Esprit, étaient précisément celles que manifestèrent dans le passé de saints anges lesquels, envoyés en missions spéciales, apparaissaient soudainement et, leur mission une fois accomplie, disparaissaient tout aussi soudainement, allant et venant comme le vent, sans que personne sût d'où ils venaient ni où ils allaient. Nicodème, en sa qualité de docteur de la Loi, aurait dû avoir ces faits présents à l'esprit; aussi notre Seigneur le reprouva-t-il pour ne pas saisir rapidement ce sujet. Tu es docteur en Israël et tu ne sais pas ces choses ? Vous est-il difficile, à vous qui êtes familiarisés avec la Loi, de comprendre cet enseignement ? Je vous parle uniquement de choses connues et dans une grande mesure démontrées aux hommes - par le ministère d'anges, et cependant, vous ne

voulez pas recevoir ce témoignage. Comment croiriez-vous, si je me mettais à vous parler des choses – célestes, spirituelles, appartenant à ce Royaume ? Vous ne seriez certainement pas prêts à recevoir pareil enseignement. Nicodème ne serait pas à blâmer pour ne pas comprendre les choses spirituelles, si notre Seigneur lui en avait parlé; en effet, seuls les engendrés de l'Esprit peuvent clairement comprendre et apprécier ces choses. Notre Seigneur l'informa qu'il ne lui fallait pas s'attendre à une compréhension entière de ces choses à ce moment-là, mais simplement à une compréhension partielle, suffisante toutefois pour constituer un fondement à la foi; la meilleure compréhension viendrait avec le baptême de l'Esprit, à la Pentecôte. « L'homme naturel n'accueille point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu..., et il ne peut les comprendre, parce que c'est spirituellement qu'on en juge... Dieu nous [aux engendrés de l'Esprit] les a révélées par l'Esprit » (1 Cor. 2: 14, 10, Syn.), et nous entrerons dans les réalités lorsque nous naîtrons d'entre les morts – et serons transformés à Sa ressemblance.

Continuant, notre Seigneur rappela à Nicodème que personne n'était jamais monté au ciel [personne n'y avait jamais été, ni n'avait vu les choses célestes], excepté Lui-même, le Fils de l'Homme (Les plus anciens manuscrits grecs omettent les mots : « qui est dans le ciel. ») , qui était descendu de la condition céleste à la condition terrestre. Bien que cela ne fasse pas partie du point principal de cette leçon, il ne sera cependant pas déplacé de noter ici l'accord existant entre les paroles de notre Seigneur et celles prononcées par l'Apôtre Pierre le jour de la Pentecôte « David n'est point monté au ciel. » (Actes 2 : 34). Tous les témoignages des Ecritures concordent sur ce sujet, bien qu'ils rencontrent l'opposition de presque tous les écrivains non inspirés, païens aussi bien que chrétiens, qui suivent la tradition des hommes au lieu de prêter attention à la sûre Parole de Dieu.

Ayant ainsi répondu aux questions de Nicodème, autant que cela était possible à ce moment-là, notre Seigneur changea de sujet et, pour montrer quel serait le fondement sur lequel reposerait ce Royaume spirituel, pour indiquer aussi que Lui-même ne pouvait entrer dans ce Royaume s'il restait dans la chair (1 Cor. 15 :50), mais qu'Il devait Lui aussi être « changé » et transféré aux conditions spirituelles, par la résurrection, Il parla de Sa mort ignominieuse prochaine, indiquant qu'elle fut illustrée et typifiée par Moïse et le serpent d'airain élevé dans le désert. Le monde entier a été mordu par le serpent brûlant du péché. Le monde entier meurt; il était donc nécessaire pour notre Seigneur Jésus d'être élevé en tant que sacrifice pour le péché, au bénéfice du monde, afin de pouvoir ensuite être élevé dans la gloire et offrir la vie éternelle à tout le monde, après avoir payé la rançon pour tout

le monde, « afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle ».

Remarquons en passant que notre Seigneur ne dit pas une parole touchant le danger des tourments éternels qui seraient réservés pour le monde; Il ne souffle mot non plus à propos du salut qu'il serait possible d'obtenir même en cas d'ignorance, il déclara que le monde périssait et que l'unique moyen qui permettrait aux hommes d'obtenir la vie éternelle serait de croire en Lui. Ainsi donc, pour tous qui veulent bien accepter la simple affirmation de la Parole de Dieu, il est suffisamment clair que les méchants qui rejettent le Seigneur n'obtiendront pas la vie éternelle et, par conséquent, qu'ils ne sauraient passer l'éternité dans la misère, parce que sans vie il ne peut y avoir de sensation; privés de vie, les hommes sont morts. Il est suffisamment clair aussi que quiconque sera sauvé dans cet Age-ci ou dans l'Age à venir, devra l'être par la croyance en Jésus il ne pourra l'être par ignorance, d'après cet Evangile, le seul autorisé.

Notre Seigneur exposa ensuite brièvement à Nicodème le motif pour lequel le Père Céleste avait pourvu aux bénédictions qu'Il venait de décrire : au Royaume et, comme condition préalable, à l'élévation [sur la croix, trad.], au sacrifice du Fils de l'Homme. C'était en raison de l'amour de Dieu pour l'humanité. Dieu vit que, si le genre humain participait à la sentence de mort encourue du fait d'Adam, néanmoins, nombre d'hommes accepteraient joyeusement, si elle leur était offerte, l'occasion d'une réconciliation avec Lui-même, et auraient plaisir à demeurer dans Sa faveur et à accomplir Sa volonté. Pour cette raison, Dieu éprouva de la sympathie pour l'humanité et prépara un grand Plan de Salut; la première venue de Jésus, en chair et comme sacrifice pour les péchés, fut la première manifestation de ce Plan, le premier pas vers sa réalisation. « Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné Son Fils unique [pour que Celui-ci subît l'humiliation et qu'Il devînt sacrifice en goûtant à la mort], afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait [qu'il obtienne] la vie éternelle. » Quelqu'un a dit que ce seizième verset est le verset d'or de la Bible, résumant l'Evangile plus que tout autre verset. Luther appela ce verset « le petit Evangile », ou bien « la petite Bible ». -

Peut-être en réponse à une autre question, ou peut-être simplement comme partie de la conversation, notre Seigneur expliqua à Nicodème que le but de Dieu, dans l'envoi de Son Fils dans le monde; n'était - pas de condamner le monde, car le monde était déjà condamné, partageant avec Adam l'originelle condamnation, ou sentence de mort. Au contraire, Dieu envoya Son Fils afin de sauver le monde, afin de libérer le genre humain de cette sentence,

de cette condamnation. Cette assertion concorde avec un autre passage biblique qui déclare, à propos des croyants, qu'« il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ ». Jusqu'à présent, seuls les croyants en ont échappé; tout le reste du monde demeure toujours sous cette condamnation expression de la colère de Dieu; les hommes sont toujours des « enfants de colère », et il n'y a pas d'autres moyen pour eux d'en échapper que par Christ, car « il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés ». -

Le verset 18 s'accorde avec cette pensée, savoir que les croyants échappent à la condamnation qui repose sur le monde, et que ceux qui n'acceptent pas Christ demeurent sous cette condamnation à laquelle ils participent comme héritiers d'Adam, dès leur naissance. - Toutefois, comme le mentionne le verset 19, la condamnation reposant sur les hommes est justifiée par leur conduite si, après avoir vu la lumière, ils ne l'aiment pas, mais la rejettent et luttent contre elle. Cependant, il nous appartient de rappeler ici les paroles de l'Apôtre déclarant que beaucoup, actuellement, voient en partie seulement, le dieu de ce monde les aveuglant plus ou moins complètement (2 Cor. 4 :4). Jésus est la véritable lumière, nous assure l'Apôtre Jean (Jean 1 : 9), et nous nous réjouissons de ce que, finalement, dans le Royaume, cette lumière formera un grand Soleil, le Soleil de la Justice, porteur de guérison dans ses rayons et qui répandra lumière et connaissance sur tous les membres de la famille humaine au cours de Son Règne Millénaire; tous auront ainsi l'occasion pleine et entière de cesser d'être des enfants de colère », d'échapper à la condamnation que leur a valu la désobéissance d'Adam et de revenir, durant les temps du Rétablissement et grâce au Médiateur, la jouissance de toutes les bonnes choses qui furent perdues par le péché (Actes 3 :19-21).

Si notre Seigneur, dans Sa conversation avec Nicodème, traite uniquement de la nouvelle naissance propre à « l'Eglise qui est Son Corps », laquelle, née de l'Esprit, constituera avec Lui le Royaume céleste qui bénira le monde, Il nous fait néanmoins savoir, par ailleurs, que les bénédictions du Rétablissement dont bénéficiera le monde pourront être - comparées à une nouvelle naissance, quoique non pas aux conditions spirituelles. Parlent à Ses disciples du Royaume Millénaire, des temps du Rétablissement où ils seront assis avec Lui, sur Son trône, Il nomme régénération, du mot grec *palingenesia* (Matt. 19 : 28, D), l'Age Millénaire et l'oeuvre qui s'y effectuera. Ce mot n'est pas celui qui a été traduit par « né de nouveau »; il signifie plutôt restitution, rétablissement ou rénovation.

W. T. 2572 - C.T.R. 1900.